

Rapport financier
2012
du Conseil général
sur l'activité des services départementaux

L'année 2012 a marqué la fin d'un cycle et le début d'un nouveau. Fin d'un cycle dont les effets se font encore durement sentir sur les territoires et les collectivités marqués pour les premiers par une situation économique dégradée et une précarité accrue pour les populations et pour les secondes par un assèchement de leur accès aux financements et une stigmatisation constante de la part du précédent gouvernement.

Début d'un nouveau cycle avec le rétablissement d'un climat de confiance entre l'État et les collectivités et le partage d'une communauté de valeurs dans lesquelles la décentralisation trouve pleinement sa place.

C'est dans ce contexte que s'est inscrite l'exécution du budget 2012. Marquée du sceau du sérieux budgétaire pour tenir compte des déséquilibres générés par les réformes antérieures, le budget 2012 a permis la réalisation de nombreux projets et posé les jalons d'un avenir ambitieux. Il réaffirme également la place du service public en tant que valeur cardinale de notre action et moyen de la solidarité que nous entendons promouvoir dans notre département.

L'année 2012 a ainsi renforcé le département dans son rôle de bouclier social qui représente plus de 500 millions d'euros de dépenses de fonctionnement favorisant le renforcement des solidarités sur notre territoire. L'année 2012 aura également permis au département d'affermir son engagement en faveur de la lutte contre les discriminations et de renforcer ses compétences en matière éducative avec le déploiement des espaces numériques de travail et la mise en œuvre du dispositif « réussir sa 6^e » dans les collèges.

Parallèlement, le département s'est voulu résolument tourné vers l'avenir en maintenant un haut niveau d'investissement (200 millions d'euros) conformément à son engagement d'investir 1 milliard d'euros sur cinq ans, en adoptant son schéma d'aménagement numérique ou encore en obtenant l'implantation du futur grand stade de Rugby sur son territoire.

Ces réalisations l'ont été dans un environnement budgétaire et financier contraints. Le département ne disposant plus de pouvoir de taux que sur la seule taxe foncière, il a été confronté à la chute brutale des droits de mutation (-16 %). Parallèlement, il a dû faire face à des dépenses d'allocation en forte progression conséquence de la crise économique.

Malgré cela, le département, conscient de sa responsabilité, présente en 2012, des ratios financiers équilibrés que soulignent un taux d'épargne brute supérieur à 10 % et une capacité de désendettement inférieure à 7 ans.

Cette assise budgétaire solide confirme en 2012 encore, que le département de l'Essonne, sait conjuguer rigueur gestionnaire et ambition territoriale.



Carlos Da Silva

3^e Vice-président chargé des finances
et du service public départemental

Carlos Da Silva

Sommaire

■ Les grandes masses budgétaires en 2012	4
■ Les grands équilibres financiers	6
■ Les dépenses	8
■ Les recettes	12
■ Le financement de l'investissement et la gestion de la dette	15
■ Le bilan de la situation patrimoniale	18
■ L'actif et le passif départemental	19
■ Ratios de la loi ATR	20
■ Balance générale du compte administratif 2012	21
■ Le périmètre financier consolidé du Département	22
■ La commande publique comme levier d'optimisation quantitative et qualitative des achats départementaux	23

Les grandes masses budgétaires en 2012

Les grandes masses budgétaires et les principaux soldes financiers 2004-2012

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Opérations réelles de la section de fonctionnement									
Recettes réelles de fonctionnement sans retraitement	793	798	911	957	974	993	1068	1132	1126
Retraitements : comptes 77 produits exceptionnels	0,7	1,6	2,5	2,5	2,8	2,5	1,7	2,9	3,5
... dont cessions	0,2	0,4	0,5	0,1	0,8	0,1	0,2	1,1	0,7
comptes 78 reprises sur provisions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,9	10,9	5,4
Recettes réelles de fonctionnement retraitées	792	796	908	954	971	989	1065	1118	1118
Dépenses réelles de fonctionnement sans retraitement	699	711	769	839	883	892	927	979	995
dont intérêts sur dette (y compris couverture)	7	11	20	21	27	16	13	16	16
dont péréquation reversement sur DMTO	0	0	0	0	0	0	0	15	17
Retraitements : - comptes 67 charges exceptionnelles	0,9	0,8	0,2	2,4	0,8	1,3	0,4	0,3	0,4
- compte 68 provisions	1,3	1,0	1,4	2,1	2,8	2,1	15,4	14,7	4,9
Dépenses réelles de fonctionnement retraitées	697	709	767	834	880	889	911	964	990
Opérations réelles de la section d'investissement									
Recettes réelles d'investissement sans retraitement	240	281	219	229	232 (*)	241 (**)	171	223	303
dont recettes définitives	33	40	42	53	62	73	41	32,4	35,8
Retraitements : réintégration des cessions	0,2	0,4	0,5	0,1	0,8	0,1	0,2	1,1	0,7
Recettes réelles d'investissement retraitées	241	281	220	229	233	242	171	224	304
dont emprunts souscrits (tirages totaux)	207	240	177	177	170 (*)	168 (**)	130	191	267 (***)
* dont tirages net	113	141	80	127	120	118	80	93	108
* dont bail emphytéotique	0	0	0	0	0	0	0	0	5
* dont mouvements neutres de gestion active de la dette	94	100	97	50	50	50	50	98	155
* dont recette hors emprunts (avec réint. cessions)	34	41	43	53	63	74	41	34	37
Dépenses réelles d'investissement	351	360	356	330	338 (*)	335 (**)	306	387	425
dont dépenses d'équipement et autres (hors dette)	240	230	217	228,5	227,8	229,9	200,7	205,0	197,1
dont remboursement du capital de la dette (avec la dette neutre)	111	130	138	102	110,5 (*)	105,5 (**)	105,5	181,6	227,4
* dont remboursement contractuel du capital	17	30	41	52	55,5 (*)	55,5 (**)	55,5	73,5	72,9
* dont mouvements neutres de gestion active de la dette	94	100	97	50	50	50	50	98	155
* dont remboursements anticipés sans refinancement	0	0	0	0,211	5	0	0	10	0
Soldes financiers									
Epargne brute sans retraitement	94	87	142	118	90,5	100,6	141,1	152,7	131,2
<i>Epargne brute retraitée</i>	95,4	87,0	141,1	120,0	91,3	100,6	154,4	153,8	127,7
Taux d'épargne sans retraitement	12%	11%	16%	12%	9%	10%	13,2%	13,5%	11,7%
<i>Taux d'épargne avec retraitement</i>	12%	11%	16%	13%	9%	10%	14%	14%	11%
Epargne nette sans retraitement	77	57	101	66	35	45	86	79	58
<i>Epargne nette retraitée</i>	78,2	57,5	99,7	68,3	35,8	45,1	98,9	80,3	54,8
Fonds de roulement au 1 ^{er} janvier	37	20	28	33	50	34	41	47	36
Fonds de roulement au 31 décembre	20	28	33	50	34	41	47	36	46
Dette à moyen et long terme au 1 ^{er} janvier	337	433	545	584	658	718	780	805	814
Dette à moyen et long terme au 31 décembre	433	545	584	658	718	780	805	814	848
Capacité de désendettement sans retraitement	4,6	6,3	4,1	5,6	7,9	7,8	5,7	5,3	6,5
<i>Capacité de désendettement retraitée</i>	4,5	6,3	4,1	5,5	7,9	7,8	5,2	5,3	6,6

* Observation : à noter qu'en 2008, une écriture comptable de 44 M€ a été effectuée dépense = recette sur les comptes du chapitre 16. Les chiffres ci-dessus ont été retraités pour permettre les comparaisons d'exercice à exercice.

** Observation : à noter qu'en 2009, une écriture comptable de 100 M€ a été effectuée dépense = recette sur les comptes du chapitre 16. Les chiffres ci-dessus ont été retraités pour permettre les comparaisons d'exercice à exercice.

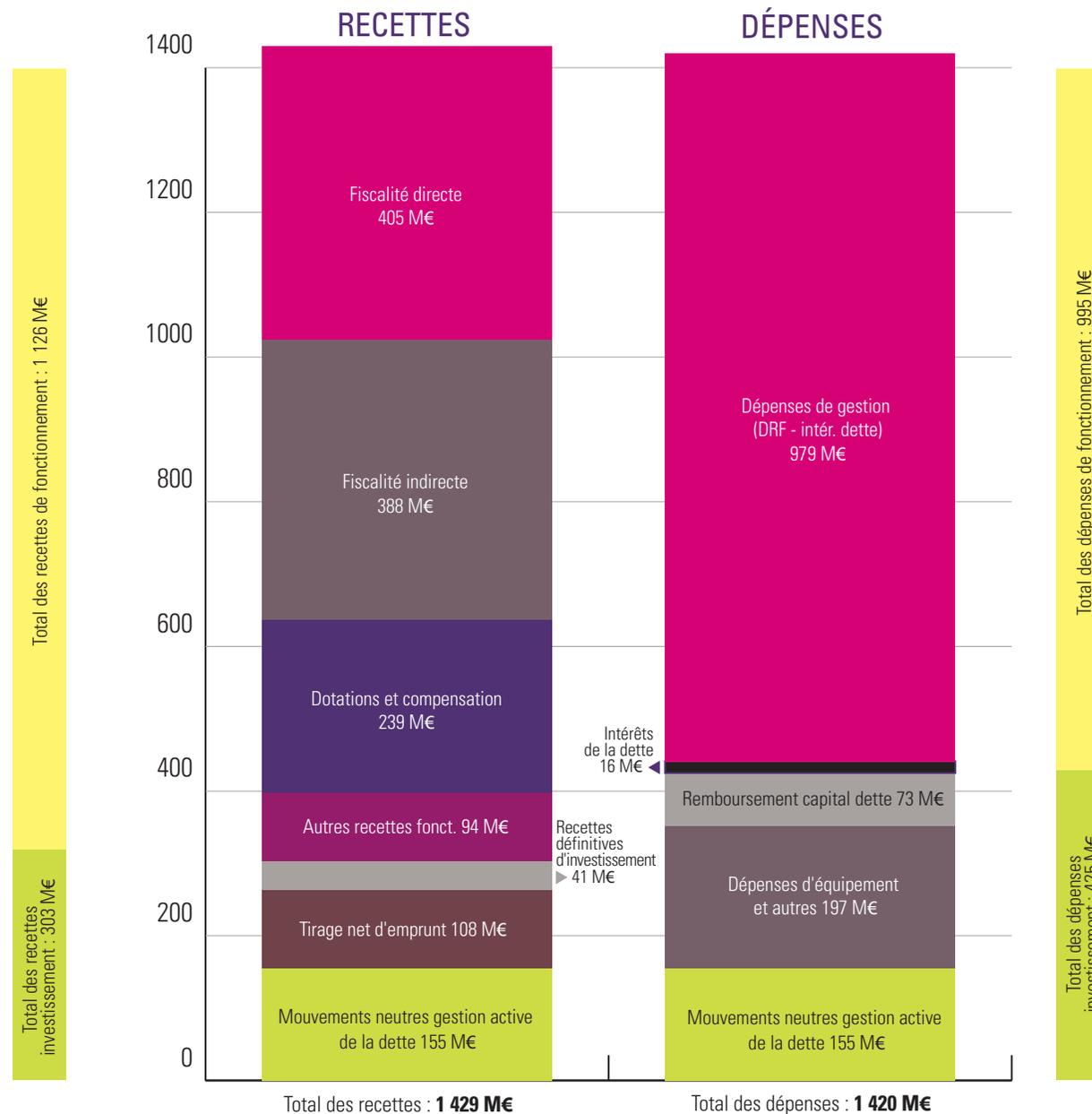
*** Intègre dans les comptes 16 la régularisation de la recette liée au bail emphytéotique gendarmeries SNI (4,9 M€)

Les grandes masses budgétaires en 2012¹

Présentation du compte administratif 2012

Les grandes masses budgétaires en 2012

Budget principal hors mouvements
d'ordre et résultats reportés



¹ Avant tout retraitement comptable

Les grands équilibres financiers

En 2012, le rôle de bouclier social et d'investisseur du Département de l'Essonne est largement mis en œuvre

Les dépenses 2012² se sont élevées à 1 420 M€, contre 1 366 M€ en 2011. Déduction faite des mouvements de gestion active de la dette, qui se neutralisent au plan budgétaire³, les dépenses avant retraitement comptables atteignent 1 265 M€ contre 1 268 M€ en 2011, en évolution de -0,2 %.

L'analyse de cette évolution doit être affinée comptablement, notamment des postes liés aux charges exceptionnelles et aux dotations aux provisions. Retraitées de ces deux postes, les dépenses se sont élevées à 1 260 M€ en 2012 contre 1 253 M€ en 2011, soit une évolution de 0,6 %.

Dans un contexte économique dégradé, le département a fait le choix de maintenir un haut niveau d'investissement. Parallèlement, il reste particulièrement vigilant quant à la maîtrise de ses dépenses de gestion.

En fonctionnement, les dépenses⁴ s'élevèrent à 990 M€, en augmentation de 2,7 % (contre +3,5 % à périmètre constant entre 2010 et 2011).

Les politiques « Social » et « Insertion sociale », représentent 53,4 % des dépenses de fonctionnement retraitées, avec un montant de 528 M€, en évolution de +2,7 % par rapport à 2011.

Conformément à ses engagements d'investir 1 Md€ sur 5 ans soit 200 M€ chaque année, le département a réalisé en 2012 197 M€ de dépenses d'équipements, privilégiant le patrimoine départemental à hauteur de 108 M€, tout en soutenant activement ses partenaires à hauteur de plus de 89 M€.

Les dépenses afférentes au remboursement du capital de la dette s'élevèrent à 72,9 M€, en diminution de -0,8 % par rapport à l'exercice 2011. Globalement, les recettes 2012⁵ se sont élevées à 1 429 M€ (contre 1 355 M€ en 2011). Déduction faite des mouvements de gestion active de la dette qui se neutralisent au plan budgétaire, les recettes mobilisées par le Département atteignent 1 275 M€, en évolution de +1,4 %.

L'analyse de cette évolution doit être affinée comptablement, notamment des postes liés aux produits exceptionnels et aux reprises de provisions. Retraitées de ces deux postes, les recettes se sont élevées à 1 118 M€ en 2012, stables par rapport à 2011.

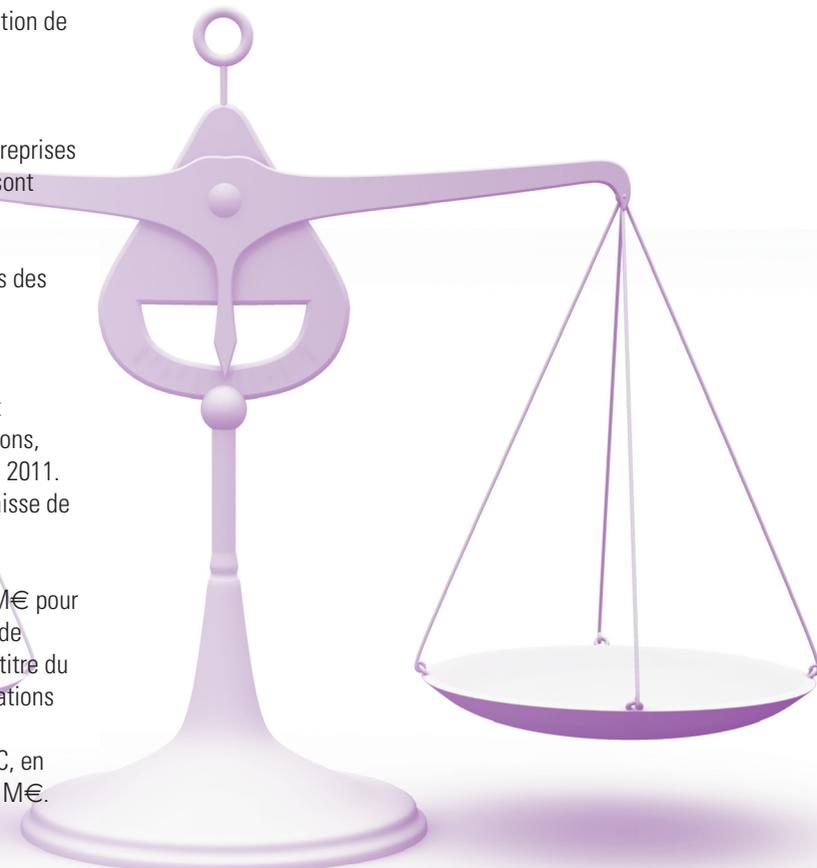
Le contexte économique provoque la chute des encaissements des droits de mutation, à hauteur de -16,5 % entre 2011 et 2012 (184,7 M€ en 2011 et 154,2 M€ en 2012).

L'épargne brute, avant retraitement comptable des charges et produits exceptionnels et des provisions et reprises de provisions, s'éleva à 131,2 M€, en baisse de -14 % par rapport à celle de 2011. Après retraitement comptable, elle s'élève à 127,7 M€, en baisse de -17 % par rapport à celle de 2011.

En investissement, les recettes s'élevèrent à 303 M€, dont 98 M€ pour la gestion active de la dette⁶, 107,5 M€ d'emprunt et 41 M€ de recettes dites définitives, incluant 5 M€ de régularisation au titre du bail emphytéotique, le reste étant des subventions et des dotations reçues.

Ces dernières, composées du FCTVA⁷, de la DGE et de la DDEC, en hausse de 7,9 %, ont été encaissées pour un montant de 22,9 M€.

Le fonds de roulement au 31/12/12 augmente de +9,4 M€.



² Il s'agit des dépenses réelles, investissement + fonctionnement, hors déficit reporté et sans autre retraitement comptable

³ Car recettes = dépenses

⁴ Retraitées des charges exceptionnelles et des provisions constituées

⁵ Il s'agit des recettes réelles, investissement + fonctionnement, hors excédent reporté et sans autre retraitement comptable

⁶ Idem en dépenses, il s'agit de mouvements qui s'équilibrent en fin d'exercice, afin que le solde soit égal à 0.

⁷ FCTVA : Fonds de compensation de la TVA ; DGE : dotation globale d'équipement ; DDEC : dotation départementale d'équipement de collèges

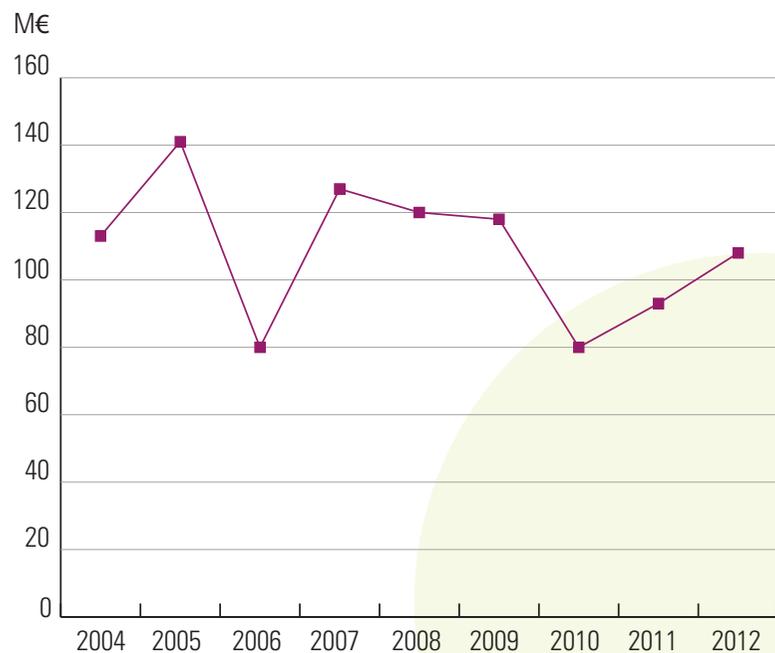
Les grands équilibres financiers

En tendance, l'épargne brute est relativement stable grâce aux efforts constants dans la gestion des dépenses de fonctionnement. Sur la période, l'épargne nette tend légèrement à la baisse, compte tenu du poids des remboursements en capital de la dette.

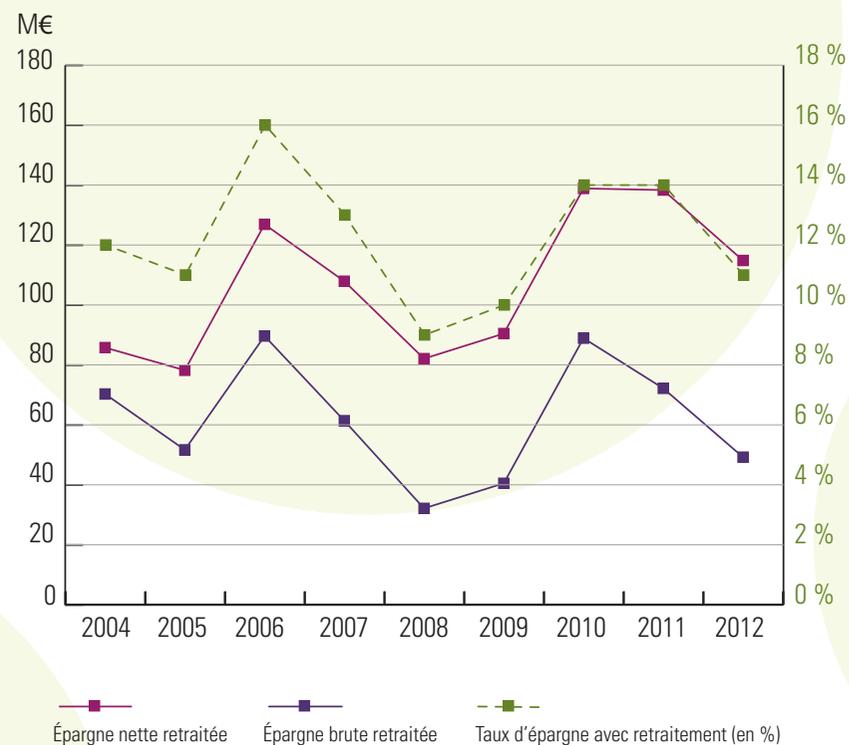
Le recours au financement externe s'élève pour 2012 à 107,5 M€, en nette progression par rapport à 2011 (+16,3%).

Le stock de dette s'élève au 31/12/12 à 848 M€, en augmentation de +4,3% par rapport à celui de 2011, entraînant une capacité de désendettement inférieure à 7 ans, toujours en-deçà de celle constatée en 2008 et 2009 qui était proche de 8 ans.

Tirages net d'emprunt



L'évolution de l'épargne retraitée



Les dépenses

Le Département affermit son rôle de bouclier social

Les missions du Département se sont fortement élargies entre 2004 et 2008 sous l'impact de l'acte II de la décentralisation. En 2011, un nouvel accroissement de périmètre est intervenu lié d'une part à la gestion des transports scolaires, d'autre part à l'effort de péréquation national selon les droits de mutation perçus⁸. Entre 2011 et 2012, le périmètre est stable.

Après retraitement comptables des provisions et des charges exceptionnelles⁹, **les dépenses de fonctionnement** se sont élevées selon le nouveau périmètre à **990 M€**.

Les politiques en matière **d'action et d'insertion sociales** assurées par le Département, avec leur volume de plus de **528 M€**, en représentent plus de 53 %.

Assumant son rôle de bouclier social, le Département a fait face aux progressions des dépenses de fonctionnement, notamment sur les 4 secteurs prépondérants (510 M€ M€) en progression globale de +3,1% par rapport à 2011 : le secteur **Enfance et famille** avec près de **169 M€** (+1,7 %), le secteur **Personnes handicapées avec 131 M€** (+1,3 %) et le secteur des **Solidarités avec 118,7 M€** (+5,5 %) et le secteur **Personnes âgées avec 91 M€** (+5,6 %).

Au sein du secteur Enfance et famille, 73 % des **dépenses d'hébergement en établissements ou en accueil familial** progressent de +3 % en raison du nombre de mineurs confiés à l'ASE, jeunes majeurs et mères avec enfants, qui est passé de 2700 en 2011 à 2807 au 31/12/2012 (+3,96 %). Les actions de prévention sont, elles, en augmentation de 4 %.

L'**IDEF**¹⁰ a été financé à hauteur de **9,6 M€**. Cette structure médico-sociale, gérée dans un budget annexe, est soumise à des contraintes spécifiques. Elle fonctionne 7 jours sur 7, 24h sur 24, et fait face notamment aux placements d'urgence des mineurs.

Néanmoins, grâce au déploiement d'outils de gestion mis en place notamment sur le suivi mensuel de la masse salariale et des effectifs, l'évolution globale de la contribution à cet établissement a baissé par rapport à 2011 (-1,8 %).

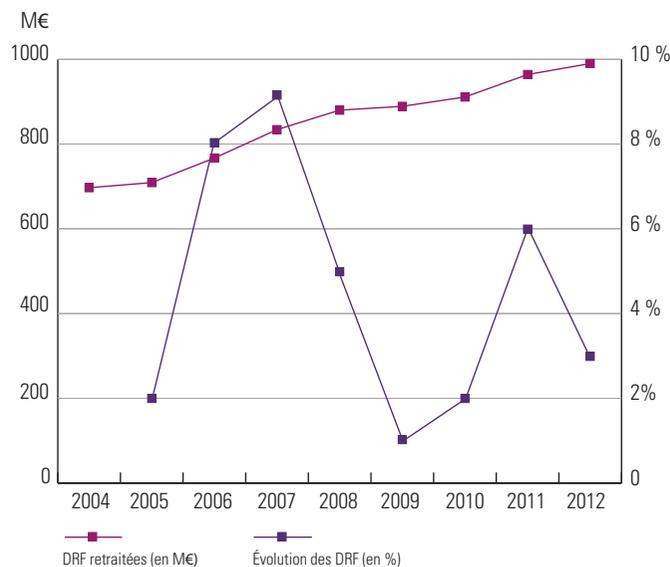
Sur le secteur du handicap, la **PCH**¹¹ (adulte et enfant,) non plafonnée globalement, (contrairement à l'APA qui est plafonnée selon le GIR), a connu depuis 2009 une très forte montée en puissance (+20,7 %/an en moyenne) et s'est largement tassée en 2012, le nombre de bénéficiaires ayant, semble-t-il, atteint un plateau. La dépense liée à l'octroi de cette prestation a atteint en 2012 21,6 M€ (+2,9 % par rapport à 2011).

En dehors de la PCH, les autres dépenses en direction des personnes handicapées concernent notamment les frais d'hébergement en foyers de vie (76,9 M€), touchant¹² 2 225 bénéficiaires distincts ayant des droits ouverts.

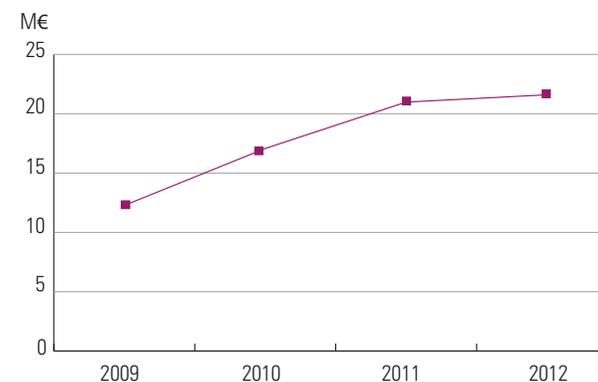
Le secteur des Solidarités augmente également fortement entre 2011 et 2012 (112,5 M€ en 2011 contre 118,7 en 2012, soit +5,5 %) en raison de la conjoncture. Les crédits d'**allocations RSA**¹³ et **des contrats aidés** représentent 107,4 M€ (+6,3 % par rapport à 2011).

Sur les 3 dernières années, l'évolution moyenne par an des allocations RSA est de +6,2 % (volume financier 105,6 M€ en 2012, soit +5,6 % par rapport à 2011).

L'évolution de l'épargne retraitée



PCH prestations versées



⁸ en 2011, total du changement de périmètre = 22,3 M€ de plus en dépenses de fonctionnement

⁹ 4,9 M€ de provisions (dont 4 M€ au titre du risque lié à l'échéance des emprunts obligataires et 0,9 M€ liées aux indus du RMI/RSA) ; 0,4 M€ de charges exceptionnelles (principalement titres annulés sur exercices clos, frais de justice et transactions, bonifications d'intérêts)

¹⁰ Institut départemental de l'enfance et de la famille

¹¹ PCH : prestation compensatoire du handicap

¹² au 16/04/2012

¹³ RSA : revenu de solidarité active (allocations forfaitaires & majorés)

Les dépenses

La politique déployée en direction des **Personnes âgées** concerne notamment des dépenses d'hébergement en établissements et le versement de l'APA¹⁴. Celle-ci connaît une nette progression entre 2011 et 2012, +4,3 % et +2,8/an en moyenne depuis 2009.

En dehors des politiques d'Action et d'Insertion sociales, le Département assure financièrement le fonctionnement du **SDIS**, grâce à sa contribution de **94,17 M€**, en faible évolution par rapport à 2011 (+0,7 %). La stratégie d'optimisation des moyens initiée depuis plusieurs années avec le SDIS permet de contenir les évolutions de dépenses à un niveau très mesuré.

En **Île-de-France**, les **déplacements** représentent un enjeu majeur et **60,2 M€** y sont consacrés. La politique en matière de déplacements est composée principalement de 2 secteurs : **les transports (49,75 M€)** et **la voirie départementale (10,4 M€)**. Le secteur des Transports connaît une évolution très forte, du fait d'un changement de périmètre entre 2011 et 2012, puisque depuis la délégation de compétence du STIF au Département, les transports scolaires sont maintenant gérés dans le budget départemental (en année pleine sur 2012).

Les autres secteurs d'intervention du Département concernent principalement les politiques de **l'éducation (30,1 M€, +2 %)**, d'aménagement du Territoire-Économie (12 M€), et de l'environnement (1,8 M€).

4,8 M€ ont été consacrés à l'aide à la **restauration scolaire** et **21,7 M€** aux **dotations versées aux collèges publics** et sous contrat (+1,6 %). L'enseignement supérieur a bénéficié d'une aide de 0,35 M€.

En matière d'aménagement et d'économie, les partenaires du Département ont été soutenus activement : l'AEE (2,3 M€, +10,6 %), le CAUE (1,1 M€), Telessonne (1 M€), Génopole (2,15 M€) et les autres partenaires sur l'économie (0,95 M€).

Soucieux de l'environnement, le Département a consacré à cette politique 1,8 M€, dont près de 1,4 M€ sur ses programmes en lien avec les Espaces Naturels Sensibles.

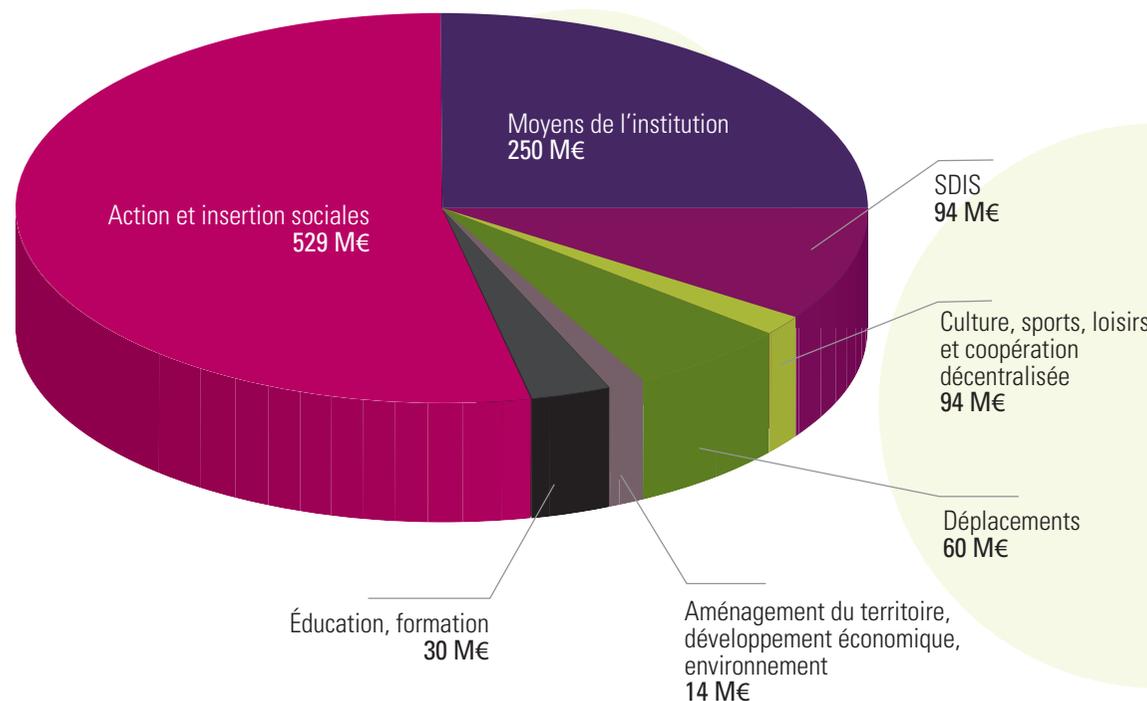
Enfin, les **moyens de l'institution** s'élèvent à 244,5 M€¹⁵, dont 74 % concernent le secteur des Ressources humaines (180,85 M€). Les efforts de rationalisation ont permis de contenir l'évolution de cet important secteur à +1,8 % par rapport à 2011.

C'est également sur cette politique que sont comptabilisées les dépenses afférentes au remboursement des intérêts de la dette (16 M€), et le reversement de droits de mutation encaissés conformément à

l'effort de péréquation mis en place par le gouvernement suite à la réforme de la taxe professionnelle (16,7 M€, +12,1 %).

Enfin, le Département fait face aux dépenses liées à son parc immobilier (charges immobilières, entretien courant), à hauteur de 11 M€.

Dépenses de fonctionnement réalisées



¹⁴ APA : aide personnalisée à l'autonomie

¹⁵ Retraite des charges exceptionnelles (0,3 M€) et des provisions (14,7 M€)

Les dépenses

Le Département de l'Essonne a conservé, malgré la crise, un haut niveau d'investissement : 197 M€ en 2012

197 M€ ont été consacrés en 2012 aux dépenses d'investissement, hors remboursement en capital de la dette, conformément à l'objectif départemental d'investir 1 milliard d'euros sur 5 ans.

En termes de pilotage, une réorientation de l'effort d'équipement vers le patrimoine public départemental a été mise en œuvre. Ainsi, sur 2012, la répartition des dépenses en investissement a concerné la maîtrise d'ouvrage pour 54,2 % et les subventions versées pour 45,8 %, inversant la tendance observée précédemment.

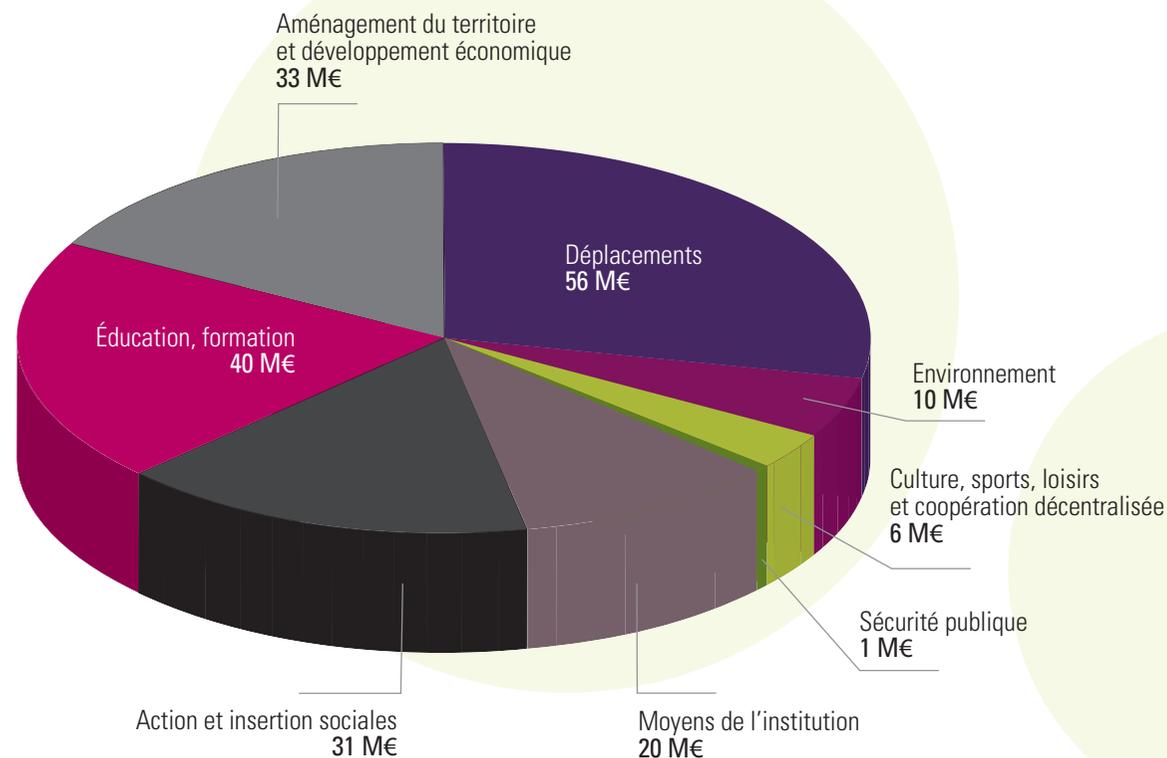
Avec 56 M€, ce sont 28,6 % des dépenses d'investissement qui ont concerné la politique des **Déplacements**, dont 44,2 M€ sur la voirie départementale, 9,8 M€ sur les transports et 2,3 M€ sur les voiries non départementales (subventions aux communes et intercommunalités).

Sur les routes départementales¹⁶, il s'agit par exemple de mise en place de protections phoniques, de création de liaison, de création ou d'amélioration de dessertes, de restructuration en boulevard urbain, de renforcement de la sécurité routière, etc.

Au niveau des transports, le Département soutient les investissements destinés aux grands projets, tels la restructuration du pôle de Massy, le TZEN, la liaison SPTC Sénart-Corbeil, ... etc.

Des fonds de concours ont été versés aux communes et structures intercommunales, pour faciliter leurs aménagements de routes, tels le diffuseur de Courtabœuf, l'échangeur de Villeroy, et les nombreux petits aménagements destinés notamment à améliorer la sécurité routière (Égly, Varennes-Jarcy, D'Huisson-Longueville, la Forêt-le-Roi, etc.).

Répartition en 2012 des dépenses d'investissement



¹⁶ dont les anciennes routes nationales transférées (RN20, RN7, RN445, RN446...)

Les dépenses

Deuxième politique d'investissement, celle de l'**aménagement du territoire et du développement économique**, qui avec ses **33 M€** a mobilisé 16,8 % des dépenses d'investissement.

À travers ses **contrats communautaires**, le Département a accompagné financièrement en 2012, pour un montant de **7,9 M€**, les projets de construction lancés par les communautés de communes ou d'agglomération de son territoire, tels le réaménagement d'une avenue au Plateau de Saclay (0,225 M€), la construction d'un centre aquatique à Draveil (0,95 M€), l'aménagement d'espaces publics du centre-ville, des circulations douces à Athis-Mons, la construction de l'hôtel de l'agglomération à Évry (0,76 M€) et de la rénovation du centre culturel à Ris-Orangis (0,37 M€), la création d'un terrain de foot à Mennecy (0,2 M€), la halle des sports à Champcueil (0,7 M€), les salles de spectacles de Boussy et Yerres (1 M€) etc.

Les **communes** bénéficient de subventions d'investissement, dans le cadre des contrats départementaux (**9,5 M€**) : extension du groupe scolaire Condorcet à Évry (0,95 M€), construction du groupe scolaire Aimé Césaire à Brétigny (0,7 M€), réfection de rues à Brunoy (0,65 M€), à Épinay-sous-Sénart (0,3 M€), à Savigny-sur-Orge (0,24 M€), rénovation de gymnase à Linas (0,36 M€), etc.

Le Département reste actif et soucieux de l'enrichissement de son territoire, il accompagne les projets à **forts enjeux économiques**. En 2012, **5,32 M€** ont été versés dans le cadre du CPER : Institut de biologie (3,43 M€), centre de bioproduction du Génoméon (0,75 M€), Maison de l'Université (0,32 M€), CNRS plate-forme intégrée imagerie du vivant (0,66 M€), Institut de la lumière extrême (0,16 M€). Génoméon a bénéficié d'une subvention de 1,9 M€.

La politique d'**Éducation formation** se traduit en termes d'investissement par ses projets de réhabilitation, d'extension et de restructuration, de gros entretien de ses 100 collèges. Troisième politique en termes de poids financier en 2012 avec **40,2 M€**, représentant 20,4 % de ses dépenses d'investissement.

L'aide à l'enseignement supérieur et à la recherche a bénéficié d'un soutien du Département de **4,5 M€** (Astre 0,84 M€ & Digiteo Labs 3,69 M€).

Le Département est attentif aux projets liés au **logement social** (16,4 M€) et à la **politique de la ville** (7 M€), et a consacré à cet effet près de 12 %, soit **23,4 M€** de ses crédits d'investissement.

Le Département assume également pleinement son statut chef de file en matière de politique des **personnes âgées et des personnes handicapées**, le Département mobilise ses crédits d'investissement pour permettre l'émergence sur son territoire de nouveaux projets de structures d'accueil (**6,2 M€**) à Fontenay-les-Briis (1,4 M€), Morangis (1,1 M€), Athis-Mons (1 M€), Leuville (0,48 M€), Les Molières (0,37 M€), etc.

À côté des aînés, la **petite enfance** bénéficie de subventions départementales pour faciliter les créations et équipements d'**accueils** (**1,16 M€**), notamment à Saulx-les-Chartreux, Cheptainville, Tigery, Bruyères-le-Châtel, etc.

En 2012, le Département intensifie ses efforts pour améliorer son propre patrimoine, ce qui se traduit par **13,5 M€** en termes d'acquisitions immobilières, de constructions ou grosses réparations sur son propre parc immobilier, qu'il s'agisse de ses **bâtiments sociaux ou autres**.



Les recettes

Après la réforme de la taxe professionnelle, la structure des recettes départementales s'en trouve fragilisée

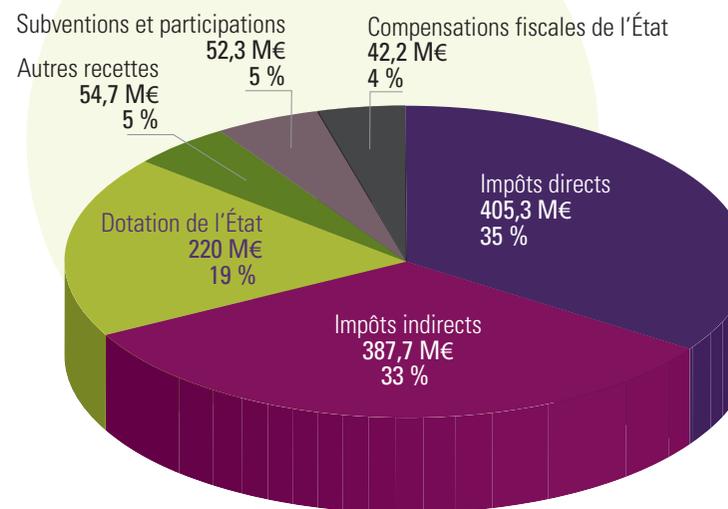
Les recettes du compte administratif sont réparties à hauteur :

- de 1 126 M€ en fonctionnement (-0,5 % par rapport à 2011),
- de 143 M€ en investissement, dont 35,85 M€ (+10,6 %) de ressources propres et 107,5 M€ de recours à l'emprunt (+16,2 %).

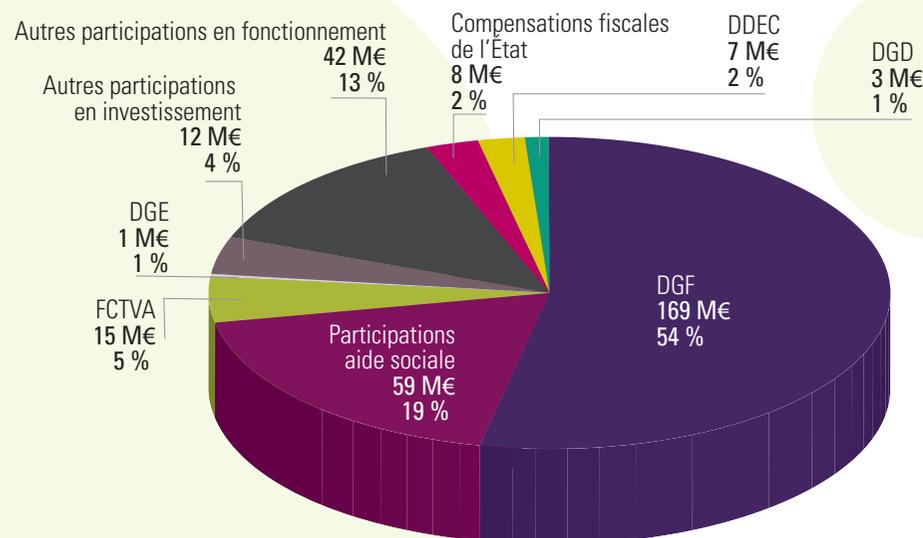
Les recettes définitives s'élèvent à 1 162,2 M€, en baisse de -0,17 % par rapport à 2011. Elles se composent :

- en **fonctionnement** (1 126 M€), de recettes dont la structure a été profondément modifiée par la réforme de la taxe professionnelle ; la taxe professionnelle, la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés bâties ont été remplacées par des recettes assimilables à de la fiscalité indirecte (CVAE, TSCA, DMTO, IFER) et d'autres assimilables à des dotations (DCRTP, FNGIR).
- en **investissement** (35,85 M€), des dotations versées par l'État (notamment le FCTVA) : 14,7 M€ (+12,5 %) et des subventions reçues : 12 M€ (+39 %).

Les recettes définitives en 2012 (1 162 M€)



Les produits des transferts en 2012 (315,6 M€)



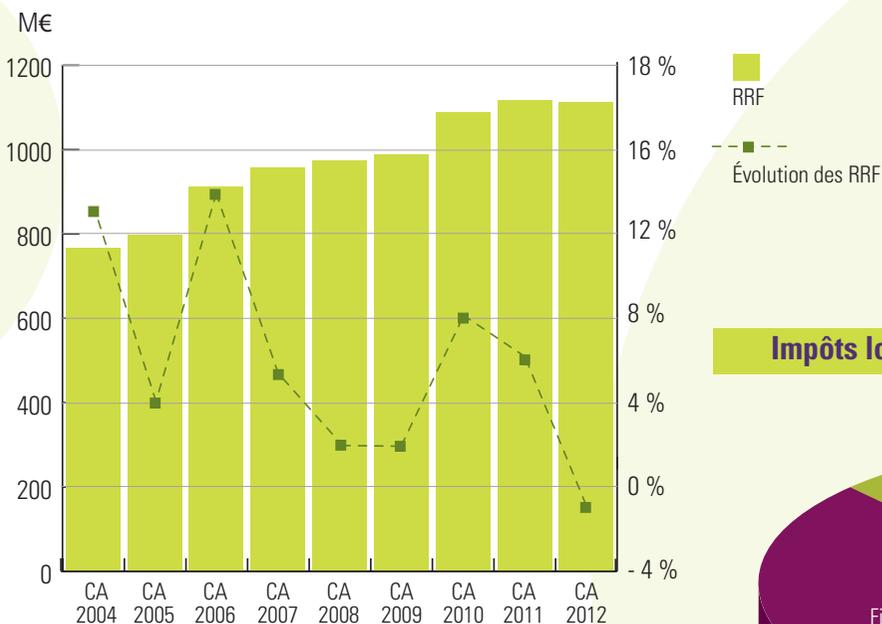
Les recettes

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 1 126 M€ en 2012. L'évolution négative (-0,5 %) résulte de la très forte baisse des droits de mutation (-16,5 %) compensée aux deux tiers par la hausse des subventions (+57 %). Cette augmentation concerne principalement les transports scolaires dont la compétence a été déléguée par le STIF à compter de juillet 2010. La mise en place de ce nouveau service explique le décalage des recettes transférées qui correspondent aux recettes de l'année scolaire en cours (sept. de n à juin de n+1) et à des reliquats des années antérieures.

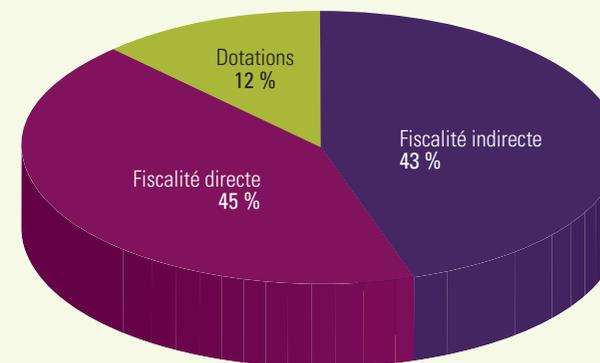
La fiscalité directe réformée à compter de l'année 2011 ne comporte plus qu'une seule taxe dont le taux peut être librement fixé par la collectivité, le foncier bâti. Celui-ci a été augmenté du taux régional et d'une partie des frais de recouvrement antérieurement perçus par l'État (228,75 M€ contre 169 M€ en 2010).

Les « impôts locaux », au sens de l'instruction comptable se montent à 405,3 M€ en 2012, se décomposant en « contributions directes » (art. 7311 qui regroupe le foncier bâti, la CVAE et les IFRER) pour 377,4 M€, en « fiscalité transférée » limitée au fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) pour 25,95 M€ et en rôles supplémentaires pour 1,96 M€. Ils n'évoluent que de 0,1 % par rapport à 2011 du fait de l'absence de dynamisme de la CVAE et du gel du FNGIR, alors même que le foncier bâti augmente de 3 %.

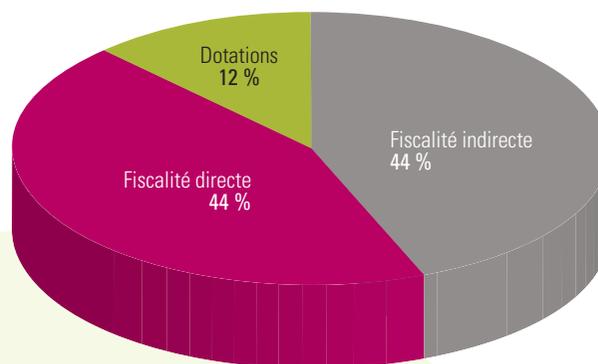
L'évolution des recettes réelles de fonctionnement



Impôts locaux en 2012 (au sens comptable 405,3 M€)



Panier fiscal à périmètre 2010 (522,9 M€)



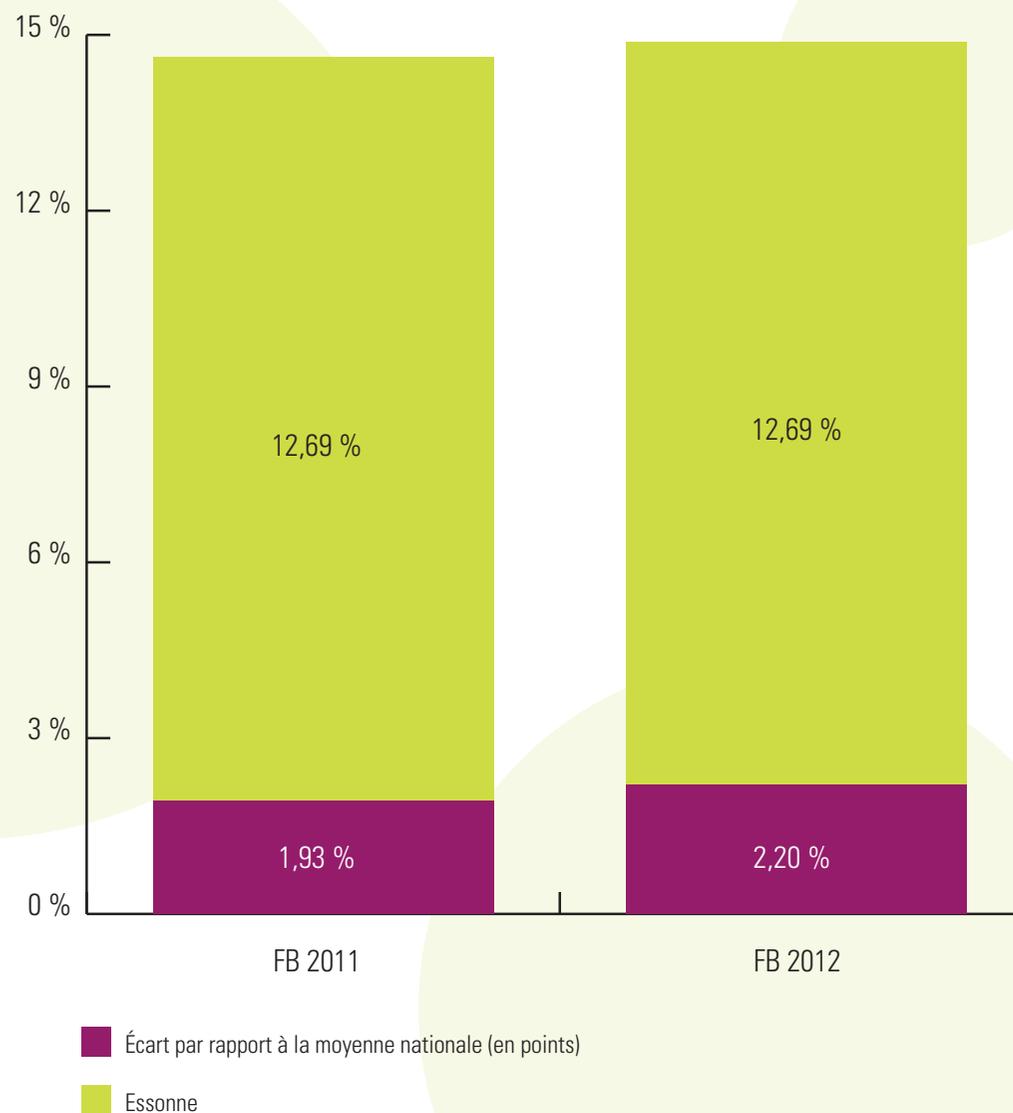
Les recettes

Pour retrouver le périmètre de la fiscalité directe avant la réforme (produit 2010), il faut ajouter à ces 405 M€ la taxe sur les conventions d'assurance (74 M€, + 11,8 % par rapport à 2012) et la dotation de compensation de la réforme de la TP (34,6 M€). Pour être tout à fait exhaustif, il faut également y adjoindre la part des droits de mutation transférés par l'État (8,7 M€). Le total ainsi obtenu, égal à 522,9 M€ est en augmentation de 1,4 % par rapport à 2011.

Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties inclut désormais celui de la région ainsi que l'équivalence d'une partie des frais de recouvrement perçus antérieurement par l'État. De ce fait, le produit 2011 du foncier bâti représente 44 % de l'ancien panier fiscal en 2010. Ce taux, calculé en valeurs 2010 n'a été modifié ni en 2011, ni en 2012 afin de maintenir une pression fiscale équivalente. L'écart entre le taux de l'Essonne et les moyennes nationales a pratiquement doublé, puisqu'il se situe désormais 17 % en dessous des taux moyens départementaux.

Les recettes définitives d'investissement, composées de dotations et de subventions, atteignent 38,85 M€ en hausse de 10,6 % par rapport à 2011. Le FCTVA augmente de 12,5 % et les subventions de 39 %.

Taux d'imposition du foncier bâti

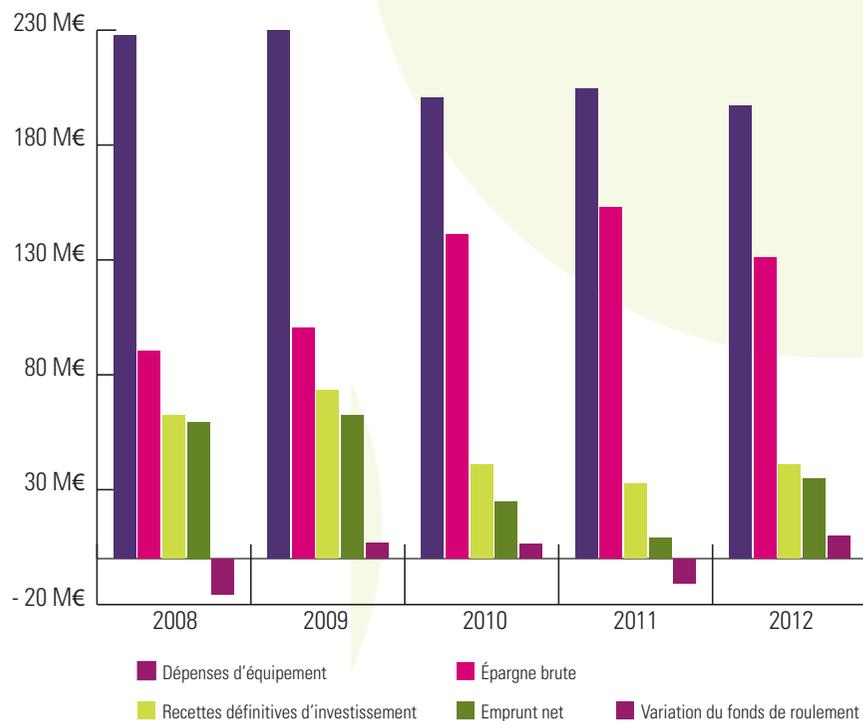


Le financement de l'investissement et la gestion de la dette

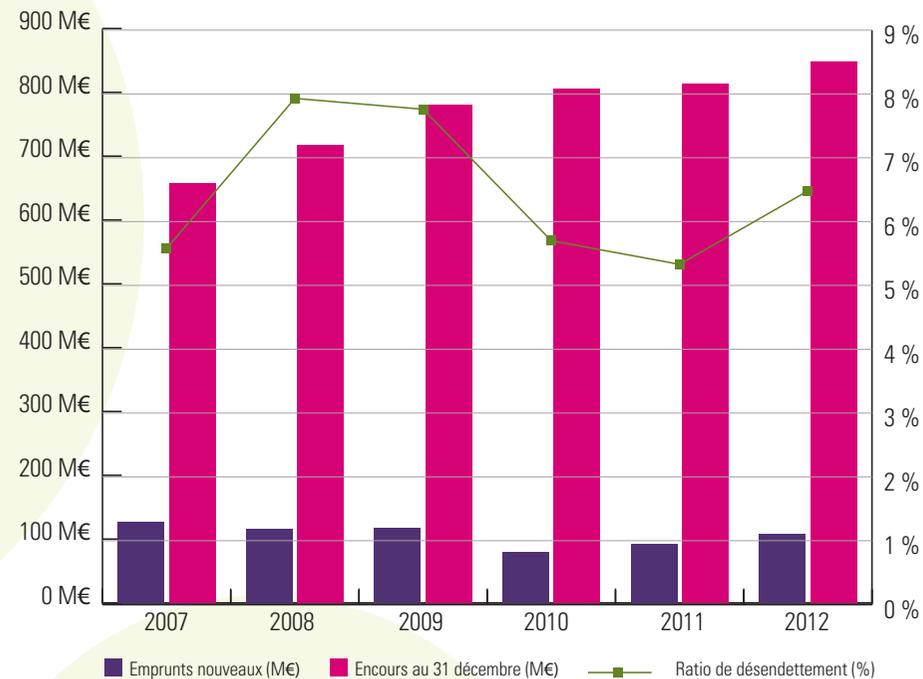
Deux cents millions d'euros investis en moyenne par le Département pour renforcer l'attractivité de son territoire

En 2012, le Département a accru son patrimoine départemental par la réalisation de 197 M€ de nouvelles dépenses d'équipements, soit en maîtrise d'ouvrage direct (54 %) soit en appui des communes et structures intercommunales. Pour financer cet investissement, le département a fait appel à 131 M€ d'épargne brute, 40,89 M€ de recettes propres d'investissement (hors emprunts), 34,75 M€ d'emprunt net et 9,64 M€ prélevés sur le fonds de roulement.

Le financement des dépenses d'équipement



L'évolution de la dette et de la capacité de désendettement



En 2012, la dette départementale a évolué de 34,75 M€ et représentait 848,5 M€ au 31 décembre 2012. L'indicateur du ratio d'endettement par rapport à l'épargne brute informe que 6,47 années d'épargne brute sont nécessaires pour se désendetter totalement.

Le financement de l'investissement et la gestion de la dette

Une réduction systématique du coût moyen de toutes les composantes de la dette départementale

Après les deux baisses consécutives de novembre et décembre 2011, la Banque Centrale Européenne a réduit, pour une troisième fois en juin 2012, son taux d'intérêt principal de refinancement de 0,25 %, en la ramenant de 1 % à 0,75 %. Le taux au jour le jour EONIA et les taux interbancaires Euribor ont suivi ce mouvement de baisse et ont atteint des niveaux compris entre 0,10 % et 0,40 % selon la périodicité.

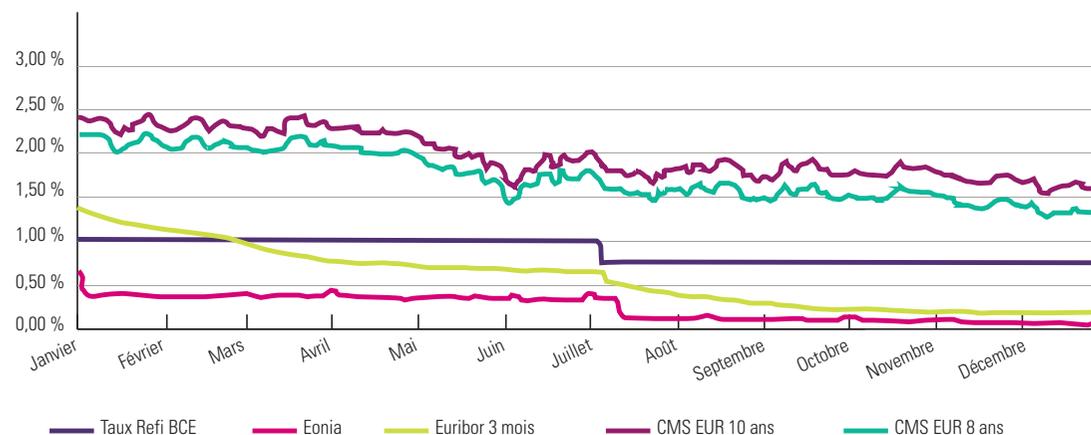
Les taux à long terme hors marges ont également poursuivi un mouvement de baisse, lié notamment à l'assainissement de la crise des dettes souveraines et à la recherche par les investisseurs des meilleures qualités de signatures.

Dans ce contexte favorable, le recours aux financements obligataire a été renforcé tout en permettant par une gestion dynamique du risque de taux de réduire le coût moyen de la dette sur toutes les composantes de la dette départementale.

Les risques de dépendance du seul secteur bancaire s'étant accrus depuis le déclenchement de la crise financière, le Conseil général a décidé de diversifier ses sources de financement et a conclu en juin 2009 un programme obligataire à moyen long terme (EMTN - Euro Medium Term Notes), par lequel il a pu lever en 2012 60 M€, soit 56 % des financements qu'il a mobilisés (107,5 M€), le solde correspondant à 47,5 M€, réalisés dans le cadre d'un contrat bancaire conclu en 2010.

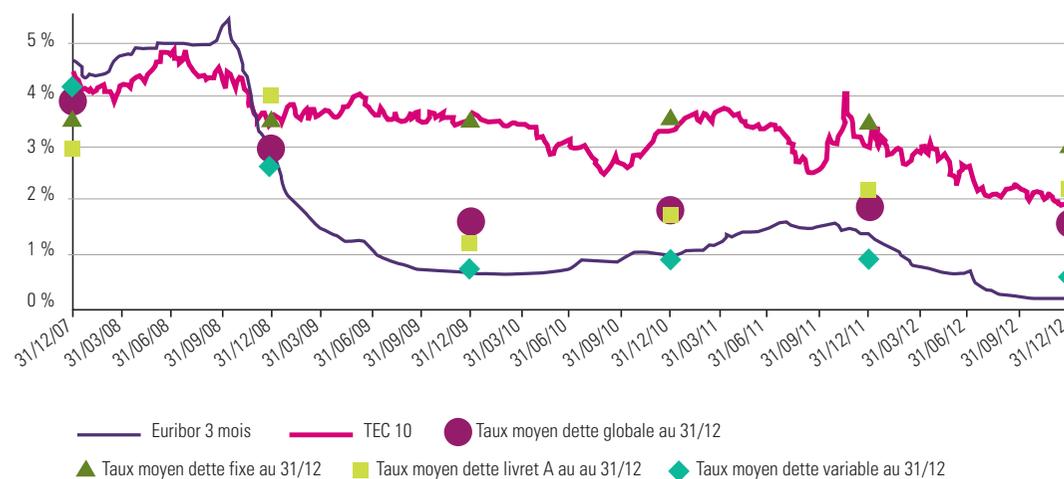
Le taux moyen de la dette départementale a encore baissé sur 2012 pour atteindre 1,59 %. C'est la conséquence de la politique menée depuis plusieurs années consistant à constituer l'emprunt aux meilleures conditions du moment et à gérer en permanence le risque de taux afin de faire bénéficier la collectivité du meilleur niveau de taux sur toutes les composantes de la dette. De ce fait, le taux moyen de la dette à taux fixes représentait 3,04 % au 31 décembre 2012 contre 3,49 % un an plus tôt. Le taux moyen de la dette à taux variables était en fin du dernier exercice de 0,59 % par rapport à 0,92 % 12 mois auparavant.

Les taux d'intérêt à court et à long terme en 2012



Taux moyen de la dette départementale et les taux du marché

du 31 décembre 2007 au 31 décembre 2012



Le financement de l'investissement et la gestion de la dette

Un renforcement de la sécurisation à taux fixe

Afin de sécuriser au mieux la gestion de sa dette, le Conseil général a décidé de fixer le 28 décembre 2012 par conclusion d'une opération d'échange de données de taux d'intérêt (swap) 70 M€ de sa dette variable à 2 % marge bancaire comprise sur 15 ans, soit un niveau inférieur de près de 2 % à celui des meilleurs taux fixes du moment. Cette gestion du risque de taux a conduit la collectivité à réaliser trois autres opérations de swaps en 2012 (les 20, 27 février et 20 juin) par lesquelles la collectivité a variabilisé une partie de sa dette à taux fixe, en l'indexant sur l'Euribor 3 mois.

Au final, la dette à taux fixe après swaps de la collectivité a progressé de 3% en un an pour représenter 40 % de la dette totale. Il est à noter que cette partie de la dette à taux fixe tout en progressant en volume a diminué en coût, celui-ci régressant de 3,49 % à 3,04 % en un an.

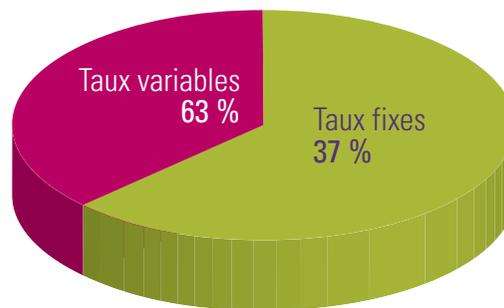
Les frais financiers sont retracés sur les postes suivants :

- 11,75 M€ de charge d'intérêt de la dette à moyen long terme,
- 3,2 M€ correspondant aux frais de couverture de la dette (swaps),
- 0,4 M€ pour les intérêts des lignes bancaires servant à gérer la trésorerie (lignes revolving),
- 0,16 M€ pour les frais et commissions,
- 0,39 M€ au titre de la comptabilisation de la charge des intérêts courus non échus .

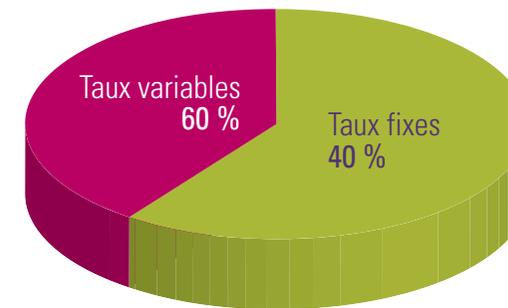
Les swaps conduisent également à réaliser des recettes qui viennent minorer les frais financiers ci-dessus. En 2012, les recettes de couverture du taux d'intérêt ont été de 2,02 M€.

Le remboursement de capital de la dette s'est élevé en 2012 à 72,8 M€. L'annuité totale de la dette a représenté, en conséquence, frais financiers compris une dépense de 88,7 M€ (ICNE compris). La comptabilisation de ces derniers s'est élevée à 0,39 M€.

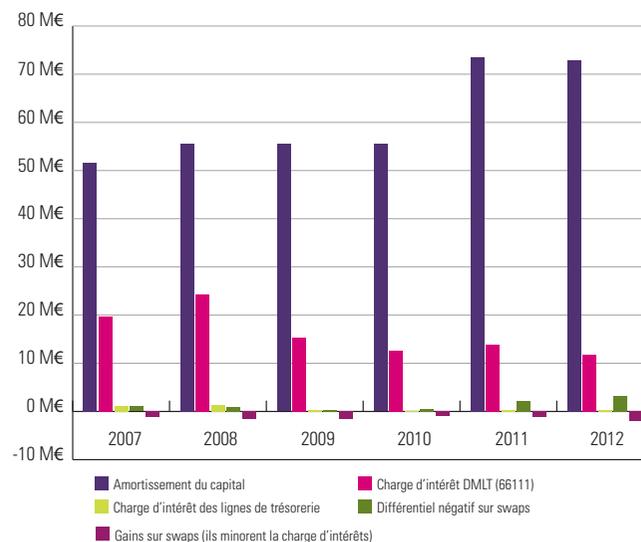
Risques de taux après SWAPS (au 1^{er} janvier 2012)



Risques de taux après SWAPS (au 31 décembre 2012)

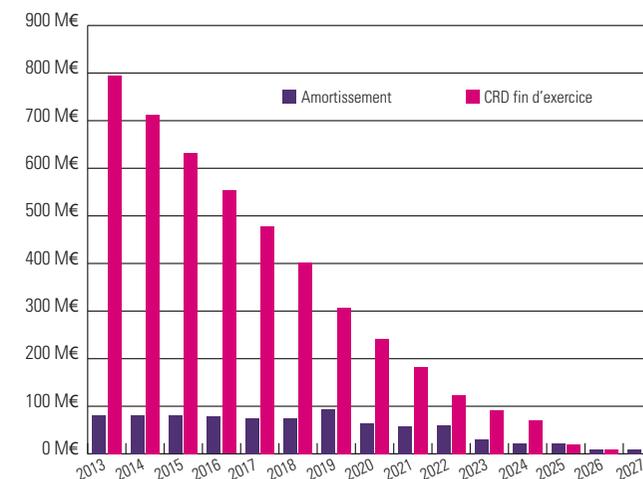


L'évolution des composantes de l'annuité de la dette hors intérêts courus non échus (ICNE)



Une durée de vie moyenne de la dette assez courte

Le profil d'amortissement de la dette départementale conduit à son extinction totale en 2027. L'amortissement de la dette fait appel à un mix de remboursement linéaire appliqué à la dette bancaire et d'amortissement en fine pour toutes les émissions obligataires du programme EMTN. La durée de vie moyenne au 31 décembre 2012 était de 5 ans et 8 mois, soit une durée permettant un renouvellement rapide et adapté des modes de financement.



Le bilan de la situation patrimoniale

ACTIF NET							PASSIF NET						
	en 2008	en 2009	en 2010	en 2011	en 2012	% évol 2011-2012	Fonds propres	en 2008	en 2009	en 2010	en 2011	en 2012	% évol 2011-2012
Immobilisations incorporelles	321 722 869	370 939 558	431 972 066	487 181 434	524 188 766	7,6%	Dotations	116 915 541	116 915 541	1 490 915 541	1 490 867 948	1 491 207 117	0,0%
							Fonds globalisés	357 823 275	398 770 065	417 927 486	431 032 029	445 774 366	3,4%
Terrains	50 081 300	53 971 140	56 378 452	58 664 887	60 523 344	3,2%	Réserves	1 440 799 034	1 462 275 297	1 485 819 986	1 580 568 010	1 682 675 593	6,5%
Constructions	770 673 135	838 683 368	844 302 425	1 100 298 023	1 173 006 919	6,6%	Différences sur réalisations d'immobilisations	-27 753 752	-27 966 644	-31 376 838	-32 182 681	-33 609 922	4,4%
Réseaux et installations de voirie & réseaux divers	862 425 936	920 141 641	2 338 735 799	2 343 011 838	2 415 144 398	3,1%	Report à nouveau	17 701 045	17 003 901	25 379 164	10 394 773	1 859 766	-82,1%
Immobilisations corporelles en cours	781 770 566	752 204 379	766 976 035	583 070 524	514 989 749	-11,7%	Résultat de l'exercice	20 779 118	31 919 952	79 763 634	93 572 575	63 881 740	-31,7%
Immo. mises en concessions, affermage ou à disposition	1 329 517	1 329 517	1 329 517	1 329 517	1 329 517	0,0%	Subventions transférables	27 427 267	27 786 813	27 911 157	26 929 734	27 169 450	0,9%
Autres immobilisations corporelles	44 820 317	46 107 828	42 250 739	41 794 500	44 822 147	7,2%	Subventions non transférables	70 125 450	90 843 173	101 283 732	109 810 535	120 690 533	9,9%
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (NETTES)	2 511 100 772	2 612 437 874	4 049 972 967	4 128 169 289	4 209 816 074	2,0%	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant, du remettant	108 069 435	108 069 435	108 069 435	108 069 435	108 069 435	0,0%
							Autres fonds propres		0	0	0	0	/
							TOTAL FONDS PROPRES	2 131 886 415	2 225 617 534	3 705 693 297	3 819 062 359	3 907 718 077	2,3%
Immobilisations financières	8 702 198	7 692 302	7 685 442	7 581 446	7 584 265	0,0%							
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 841 525 838	2 991 069 734	4 489 630 475	4 622 932 169	4 741 589 104	2,57%							
Stock	0	0	0	0	0	/	Provisions pour risques et charges	0	0	14 280 000	18 280 000	17 280 000	-5,5%
Créances	14 443 446	8 086 075	7 259 787	22 135 221	11 728 187	-47,0%							
Valeurs immobilières de placement							Dettes financières à long terme		en 2009	en 2010	en 2011		
Disponibilités	33 123 741	49 400 568	69 111 309	34 277 082	49 804 943	45,3%	Emprunts obligataires	0	52 484 609	85 460 745	115 853 451	174 484 609	50,6%
Autres actifs circulant	0	0	0	0	0	/	Emprunts des Ets de crédit	721 772 798	731 410 423	722 693 519	701 169 353	677 619 147	-3,4%
TOTAL ACTIF CIRCULANT	47 567 186	57 486 643	76 371 096	56 412 303	61 533 130	9,1%	Emprunts et dettes financières divers	1 370	20 462	20 462	20 462	4 959 282	régul comptable*
							TOTAL	721 774 168	783 915 494	808 174 726	817 043 266	857 063 038	4,9%
Comptes de régularisations	211 983	238 533	225 206	102 604	217 774	-38,5%					817 043 266	852 113 038	4,3%
TOTAL ACTIF	2 889 305 008	3 048 794 909	4 566 226 777	4 679 447 076	4 803 340 008	2,64%	Dettes financières à court terme		en 2009	en 2010	en 2011		
							Fournisseurs (y compris rattachements payés en n+1)	5 432 098	15 264 936	9 961 234	8 762 013	11 434 736	-11,2%
							Autres dettes à court terme	28 611 409	22 094 180	12 546 282	14 753 243	8 248 758	-24,3%
							TOTAL	34 043 506	37 359 116	22 507 516	23 515 257	19 683 494	-17,2%
									en 2009	en 2010	en 2011		
							TOTAL DETTES	755 817 675	821 274 610	830 682 241	840 558 523	876 746 532	4,3%
							Comptes de régularisations	1 600 919	1 902 765	15 571 239	1 546 194	1 595 399	3,8%
							TOTAL PASSIF	2 889 305 008	3 048 794 909	4 566 226 777	4 679 447 076	4 803 340 008	2,6%

L'actif et le passif départemental

L'actif départemental

Au 31/12/12, l'actif départemental¹⁷ s'élève à près de **4,8 Mds€**. Entre 2011 et 2012, l'actif a augmenté de **2,6 %**, et d'un montant de 123 M€. L'actif immobilisé qui en représente 98,7 % a augmenté de 2,6 % par rapport à 2011.

L'actif immobilisé comprend :

- **Les immobilisations incorporelles**, d'un montant de **524 M€**, en hausse de 7,6 % par rapport à 2011. Elles représentent 10,9 % de l'actif total. Pour l'essentiel, elles concernent les subventions versées (près de 497 M€), en hausse de 7,5 % par rapport à 2011.

- **Les immobilisations corporelles** regroupent les routes et infrastructures, les bâtiments, les terrains, le matériel, les véhicules départementaux.

Ce poste qui constitue le cœur de la richesse départementale pèse **4,2 Mds€**, en évolution de +2 % par rapport à 2011, et représente 87,6 % de l'actif total.

En 2010, ce poste avait bondi du fait de l'intégration comptable des routes nationales transférées.

En 2011, c'est le poste des constructions qui avait le plus augmenté (+30,3 %), du fait notamment des intégrations comptables de bâtiments administratifs et autres, et de constructions sur sol d'autrui (266,7 M€).

En 2012, des intégrations de biens viennent alimenter le poste des constructions (quitus collègue Louis Pasteur de Brunoy, quitus gendarmerie de Limours, travaux intégrés bâtiments administratifs, sociaux et autres, collèges).

Les terrains, propriétés du Département, ont augmenté de +3,2 %, avec notamment des acquisitions de terrains dédiés aux Espaces Naturels Sensibles et des intégrations comptables.

Les immobilisations corporelles en cours sont à la baisse, conséquence normale des intégrations réalisées.

Les réseaux et installations de voirie et réseaux divers augmentent de 3,1 % par rapport à 2011. Les autres postes sont plutôt stables et n'appellent pas de commentaire particulier.

- Les immobilisations financières sont stables par rapport à l'exercice 2011, pour un montant de 7,6 M€.

L'actif circulant comprend :

- Les créances, pour un montant de 11 M€, qui représentent 19 % de l'actif circulant et 0,2 % du total de l'actif (dont 6,9 M€ sur l'État et les collectivités).

- Les disponibilités, d'un montant de 49,8 M€, en hausse de 45,3 % par rapport à l'exercice 2011. Globalement, l'actif circulant s'élève à 61,5 M€ et représente 1,3 % du total de l'actif.

Le passif départemental

Le passif départemental (4,8 Mds€) détaille les ressources dont dispose le Département pour financer ses investissements.

Le passif immobilisé comprend :

- **Les fonds propres** (ressources définitives) s'élèvent à 3,9 Mds€, en augmentation de +2,3 % par rapport à l'exercice 2011. Les dotations sont stables, par contre les fonds globalisés augmentent de +3,4 %, provenant du FCTVA¹⁸ reçu de l'État (14,7 M€).

Les réserves augmentent nettement par rapport à 2011 : +6,5 % (+102,1 M€), suite à la décision de l'Assemblée départementale d'affecter en investissement le résultat comptable de l'année n-1. Suite à ce choix, l'excédent reporté en fonctionnement a diminué, passant de 10,4 M€ en 2011 à 1,8 M€ en 2012.

Les subventions (transférables ou non) s'élèvent à 147,8 M€, en hausse de +8 % par rapport à 2011, en provenance principalement de la Région et du STIF. Les fonds propres représentent 81,4 % du total du passif départemental.

- **Les provisions pour risques et charges** s'élèvent désormais à **17,28 M€**, elles constituent :
 - > une mise en réserve volontaire pour faciliter le remboursement des premières échéances d'emprunts obligataires (12 M€). Il s'agit là d'une prudence de gestion qui n'est pas imposée par les

textes en vigueur, mais que le Département a imaginée et mise en œuvre,

- > une mise en réserve volontaire pour faire face aux risques de l'écrêtement des DMTO, lequel n'est pas calibré de façon certaine et définitive (5 M€),
- > une mise en réserve pour faire face à un contentieux éventuel (280 M€).

- **Les dettes à long terme**, constituées d'emprunts bancaires et obligataires, s'élèvent à 857 M€, tenant compte d'une régularisation comptable de 4,9 M€ liée à un bail emphytéotique signé en 2006. Hors cette régularisation comptable, ce poste évolue de +4,3 % par rapport à 2011. Il faut noter que par convention comptable, ce poste du bilan inclut les ICNE¹⁹ au 31 décembre (3,57 M€ fin 2012). Hors ICNE (qui sont une dépense de fonctionnement et non d'investissement), le capital restant dû au 31/12/12 s'élève à 848 M€. La capacité de désendettement du Département est de 6,5 années.

- **Les dettes financières à court terme** (19,7 M€), qui ne représentent que 0,4 % du total du passif départemental, diminuent de -17,2 % par rapport à 2011. Celles constatées auprès des fournisseurs baissent de 11,2 % par rapport à 2011.

L'analyse du bilan de la collectivité fait ressortir les points marquants de la stratégie financière du Département :

- la détermination de maintenir un niveau d'investissement proche de 200 M€, malgré la crise, et contrairement à ce qui peut être constaté au niveau national, à savoir qu'en 3 ans, les investissements des conseils généraux ont été réduits d'un quart²⁰,
- le choix de contenir un taux d'épargne supérieur à 10 %,
- la prédominance des fonds propres qui représentent 81,4 % du passif,
- la volonté de gérer prudemment, notamment en constituant des provisions.

Le délai global de paiement constaté sur l'exercice 2012 a été de **21,84 jours**.

¹⁷ Les montants indiqués pour le bilan sont nets, après prise en compte des amortissements.

¹⁸ Fonds de compensation de la TVA

¹⁹ Intérêts courus non échus

²⁰ Cf. : Finance Locale - Localtis - 7 mars 2013

Ratios de la loi ATR (sans retraitement)

Budget principal CA 2012

1 -	Dépenses réelles de fonctionnement/population	812 €/hab
2 -	Produit des impositions directes/population	331 €/hab
3 -	Recettes réelles de fonctionnement/population	919 €/hab
4 -	Dépenses d'équipement brut/population	161 €/hab
5 -	Encours de la dette/population (au 31/12/12)	696 €/hab
6 -	DGF/population	138 €/hab
7 -	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	18,64 %
8 -	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	53,26 %
9 -	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement*	94,82 %
10 -	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	17,50 %
11 -	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	75,77 %
	Nombre d'habitants (population totale) :	1 225 717

Balance générale du compte administratif 2012

Section d'investissement	Nomenclature comptable	Mouvements budgétaires		Mouvements réels		Mouvements d'ordre	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Dotations, fonds divers et réserves	10	0,00	116 849 919,30		116 849 919,30		
Subventions d'investissement	13	9 373 035,51	20 492 748,59		20 492 748,59	9 373 035,51	
Emprunts et dettes assimilées	16	227 399 081,05	267 089 260,47	227 399 081,05	267 089 260,47		
Différences sur réalisations d'immobilisation	19	1 567 140,67	156 537,31			1 567 140,67	156 537,31
Immobilisations incorporelles	20	96 153 521,88	1 686 173,09	95 922 693,88	38 199,56	230 828,00	1 647 973,53
Immobilisations corporelles	21	16 600 327,15	1 999 471,53	15 833 185,94		767 141,21	1 999 471,53
Immobilisations en cours	23	104 049 081,99	17 849 229,05	85 359 699,02	571 633,52	18 689 382,97	17 277 595,53
Participations et créances rattachées à des particuliers	26	500,00	0,00	500,00			
Autres immobilisations financières	27	4 575,40	2 256,80	4 575,40	2 256,80		
Amortissements des immobilisations	28	71 653,00	76 960 531,96			71 653,00	76 960 531,96
Résultat reporté	001	67 847 396,96	0,00	67 847 396,96			
Total section d'investissement		523 066 313,61	503 086 128,10	492 367 132,25	405 044 018,24	30 699 181,36	98 042 109,86
Section de fonctionnement							
Achats	60	5 952 308,79	0,00	5 952 308,79			
Services extérieurs	61	36 669 678,18	0,00	36 669 678,18			
Autres services extérieurs	62	44 647 442,10	0,00	44 647 442,10			
Impôts, taxes et versements assimilés	63	4 837 599,88	0,00	4 837 599,88			
Charges de personnel	64	188 294 636,96	1 330 894,12	188 294 636,96	1 330 894,12		
Autres charges d'activité	65	676 915 148,06	0,00	676 915 148,06			
Charges financières	66	15 754 397,10	0,00	15 754 397,10			
Charges exceptionnelles	67	1 863 751,32	0,00	469 525,60		1 394 225,72	
Dotations aux amortissements et provisions	68	81 860 531,96	0,00	4 900 000,00		76 960 531,96	
Produits des services du domaine et ventes diverses	70	0,00	3 659 697,34		3 659 697,34		
Impôts et taxes	73	16 694 893,00	793 040 957,22	16 694 893,00	793 040 957,22		
Dotations et participations	74	0,00	283 459 619,21		283 459 619,21		
Autres produits d'activité	75	0,00	33 451 658,32		33 451 658,32		
Produits financiers	76	0,00	2 028 157,35		2 028 157,35		
Produits exceptionnels	77	0,00	14 969 054,76		4 028 878,58		10 940 176,18
Reprises sur provisions	78	0,00	5 432 089,09		5 360 436,09		71 653,00
Transferts de charges	79	0,00	0,00				
Résultat reporté	002	0,00	1 859 765,80		1 859 765,80		
Total section de fonctionnement		1 073 490 387,35	1 139 231 893,21	995 135 629,67	1 128 220 064,03	78 354 757,68	11 011 829,18
TOTAL GÉNÉRAL		1 596 556 700,96	1 642 318 021,31	1 487 502 761,92	1 533 264 082,27	109 053 939,04	109 053 939,04
RÉSULTAT DE CLÔTURE			45 761 320,35				

Le périmètre financier consolidé du Département

Une consolidation est indispensable pour mieux apprécier le périmètre d'intervention du Département et sa sphère d'activité. En effet, de nombreux satellites dépendent des subventions et des garanties d'emprunt accordées par le Conseil général.

L'actionnariat du Département dans les Sociétés d'économie mixte locales (SEML)

Les SEML associent les collectivités locales, détentrices de la majorité du capital, et les personnes morales de droit privé au sein d'un même actionnariat. Les SEML, dont le Département détient une fraction du capital social sont les suivantes :

SEML	Objet social	Capital social € (2011)	Capital détenu par le Département € (2011)	Autres participations financières			
				Subvention 2011 €	Subvention 2012 €	Variation 2011/2012	Garantie d'emprunt 2011 €
Sem Génopole	Immobilier d'entreprise en matière génétique et génomique	19 051 000,00	6 097 000,00				1 081 995,80
Essonne Aménagement	Opération d'aménagement, concession, mandat et assistance à maîtrise d'ouvrage	2 821 184,00	1 488 128,00				
Semardel	Construction et exploitation d'un centre de déchets	17 746 166,00	188 789,00				
Vidéocâble 91	Télévision de service publique	391 519,50	216 203,20	1 209 500,00	1 050 000,00	- 13,2 %	

Le financement du Département sous forme de subventions de fonctionnement ou d'équilibre

Les subventions accordées aux établissements et les offices publics (services publics locaux, créés par la loi ou les collectivités locales, disposant d'un budget et d'un patrimoine propres).

Organismes	Organes de contrôle	Recettes réelles de fonctionnement (RRF) 2011 €	Subvention départementale 2011 €	Subvention départementale 2011 rapportée RRF 2011	Subvention départementale 2012 €	Variation subvention 2011/2012
Service Départemental d'Incendie et de secours (SDIS)	Préfet, Maire, Président du SDIS	96 039 074,00	93 521 460,00	97,4 %	94 176 110,00	+ 0,7 %
Office Public de l'Habitat (OPH) Vivr'Essonne*	Président de l'OPH	7 883 224,00				

* Vivr'Essonne a fait l'objet en 2012 d'une décision de fusion-absorption avec Logial OPH

Le périmètre financier consolidé du Département

Les associations bénéficiaires de subventions départementales les plus importantes sont les suivantes :

Association	Objet social	Subvention 2011 €	Produits d'exploitation 2011 €	Subvention 2011 rapportée aux produits d'exploitation 2011	Subvention 2012 €	Variation subvention 2011/2012
AEE*	Soutien au développement économique et promotion de l'emploi	2 111 600,00	2 536 151,00	+ 83,3 %	2 335 000,00	+ 10,6 %
ADIL 91	Information et conseil sur le logement	150 000,00	580 238,00	+ 25,8 %	150 000,00	stable
CDT**	Mise en œuvre de la politique touristique départementale	1 120 100,00	1 499 926,00	+ 74,7 %	1 120 000,00	stable

*AEE : Agence pour l'économie en Essonne

** CDT : Comité départemental du tourisme

Les groupements d'intérêt public (GIP) : institutions de droit public regroupant différents partenaires publics et privés. Le Département finance 7 GIP, dont le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) 91.

Organisme	Objet social	Subvention 2011 €	Produits d'exploitation 2011 €	Subvention 2011 rapportée aux produits d'exploitation 2011	Subvention 2012 €	Variation subvention 2011/2012
FSL 91	Aide aux ménages en difficulté pour des questions de logement	3 695 000,00	5 657 537,00	+ 65,3 %	3 545 000,00	- 4,1 %

L'activité de cautionnement du Département

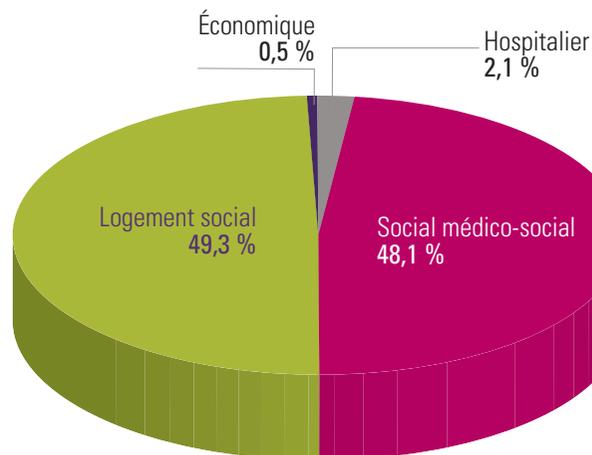
La dette garantie par le Département représentait 180,1 M€ de capital restant dû au 31 décembre 2012, dont :

- 3,7 M€ pour le secteur hospitalier,
- 86,7 M€ pour le secteur social et médico-social,
- 88,8 M€ pour le secteur du logement social,
- 0,9 M€ pour le secteur économique (SEM).

Le taux moyen de l'encours de 180,1 M€ est de 3,34 % et sa durée de vie moyenne s'élève à 12 ans et 10 mois.

Selon les dispositions de l'article L3231-4 du CGCT, le montant total des annuités rapporté aux recettes réelles de fonctionnement ne doit pas excéder 50 %. Ce ratio s'établit à 10 % au CA 2012.

Encours départemental garanti au CA 2012



La commande publique comme levier d'optimisation quantitative et qualitative des achats départementaux

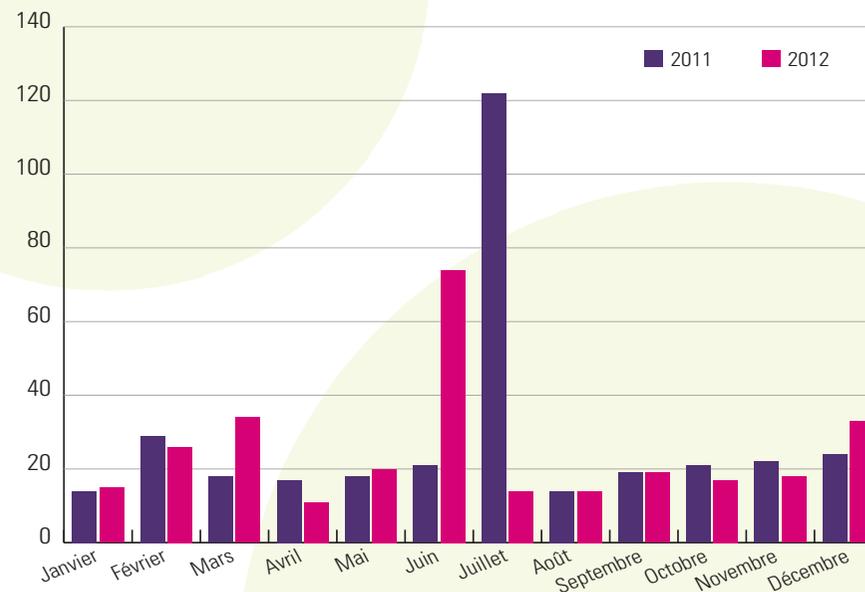
La commande publique : instrument de relance de l'économie

Le Département a attribué, en 2012, 339 marchés publics, soit une augmentation de 15 % par rapport à l'année 2011, avec un pic important de notifications en juillet concernant principalement les notifications des marchés relatifs aux transports scolaires, prestations à assurer dès le mois de septembre.

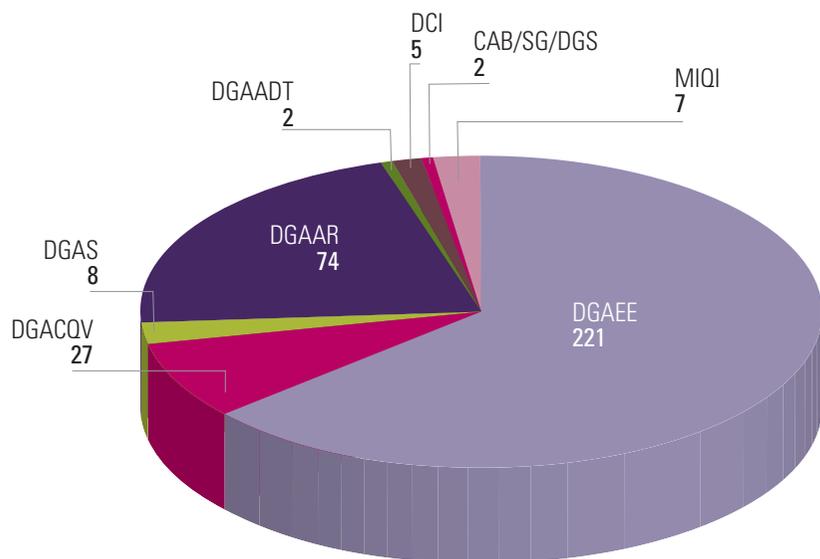
La DGAEE est composée de la **Direction de la construction et des bâtiments (DCB)** qui représentent 20 % des marchés publics du Département, de la **Direction des déplacements (DIRDEP)** chargée de la voirie et des transports scolaires (DIRDEP) qui concentre 41 % des marchés et de la **Direction de l'environnement (DENV)**. 64 % des marchés attribués en 2012 relèvent de cette DGA.

En matière de transport scolaire, 86 marchés ont été mis en place pour le transport scolaire des élèves essonniers. Il est à noter que le Département s'est adjoint les compétences d'un consultant chargé de rationaliser l'ensemble de ces circuits.

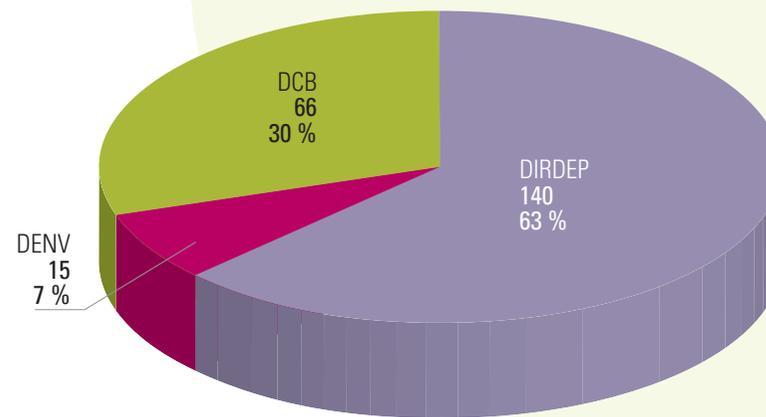
Évolution des marchés entre 2011 et 2012



Nombre de marchés par DGA



Répartition des marchés des directions de la DGAEE



La commande publique comme levier d'optimisation quantitative et qualitative des achats départementaux

La DGA Citoyenneté et qualité de vie et la DGA Administration et ressources totalisent à elles deux 30 % des marchés du Conseil général.

Il est à noter le lancement d'un accord-cadre relatif à la gestion du cycle de vie des équipements informatiques visant à renforcer la performance de nos achats dans ce domaine, en faisant évoluer notre politique d'acquisition et d'installation de matériels et notre politique de maintenance.

Par ailleurs, le Conseil général a décidé de moderniser son dispositif « carte jeune » afin de l'adapter aux nouveaux objectifs stratégiques en matière de jeunesse, et notamment de lutter contre la fracture numérique. Ce nouvel outil permettra aux jeunes de 16 à 18 ans, grâce à un système de gestion par carte à puce, soit d'épargner en cumulant leurs droits sur deux ou trois ans, soit d'anticiper sur ces trois années et bénéficier ainsi d'une tablette numérique.

La commande publique : instrument d'insertion sociale et professionnelle

La commande publique représentant un levier économique pouvant contribuer à améliorer l'insertion et l'accès à l'emploi de personnes en difficultés sociales et socioprofessionnelles, le Conseil général a décidé de faire évoluer sa politique d'achats responsables en généralisant l'insertion de clauses sociales dans ses marchés, en partenariat avec les Plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE). Le recentrage de ce dispositif a dans un premier temps privilégié le lancement de marchés intégrant uniquement une clause sociale (article 14).

Il est cependant à noter que, depuis le mois d'octobre, le Conseil général a diversifié les types de marchés « clausés » en ayant recours aux marchés réservés (article 15), pour certains marchés de nettoyage de locaux, et aux marchés d'insertion professionnelle (article 30), pour la mise à disposition de personnels dans les collèges.

Après 10 mois d'application du nouveau dispositif, le taux de socio-responsabilité des marchés du Conseil général est approximativement de 30 %.

